

# L'insertion professionnelle des jeunes apprentis et lycéens de Martinique

7 mois après leur sortie de formation en juin 2011

Enquêtes  
2012

**IPA**

(Insertion  
Professionnelle  
des Apprentis)

et **IVA**

(Insertion dans  
la Vie Active)



académie  
Martinique



## L'insertion professionnelle des jeunes apprentis

p 2



## L'insertion professionnelle des lycéens

p 16



Les enquêtes IPA (Insertion Professionnelle des Apprentis) et IVA (Insertion dans la Vie Active) ont pour objectif de mieux appréhender les conditions d'insertion des jeunes apprentis et lycéens martiniquais.

Les informations issues de ces enquêtes permettent d'identifier, entre autres, les caractéristiques sociodémographiques des jeunes apprentis et lycéens, leur niveau de qualification, les formations suivies par ces derniers, les spécialités favorisant l'insertion, ainsi que le statut des emplois obtenus sept mois après leur sortie de leur dernière année de formation.

L'observation de l'insertion dans la vie active des apprentis et lycéens en 2011 et 2012, fait ressortir :

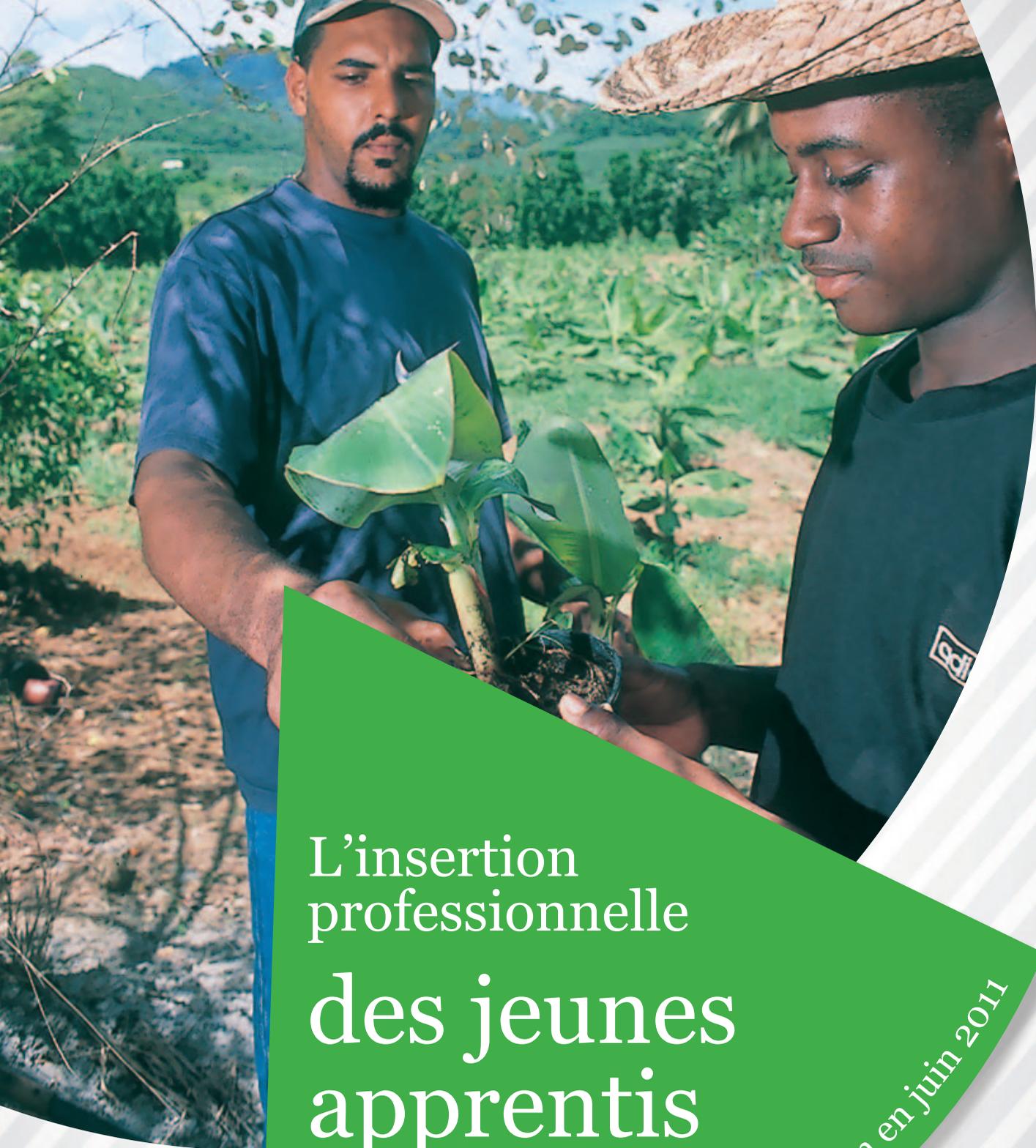
- des difficultés d'insertion,
- des différences entre apprentis et lycéens quant à l'évolution de leur situation : le taux de chômage des apprentis a été multiplié par 1.5 entre 2011 et 2012 (soit +19 points), alors que celui des lycéens a diminué (-1.9 points). Mais le taux d'emploi de ces derniers demeure quasi-stable (+0,4 points de plus qu'en 2011).

Les difficultés rencontrées lors de la transition « *formation/premier emploi* » sont confirmées pour certains profils de jeunes : les plus désavantagés sont ceux qui sortent du système éducatif sans être diplômés de l'enseignement secondaire ou de l'apprentissage.

Les conditions d'accès à l'emploi des jeunes qui entrent sur le marché du travail varient selon le niveau de diplôme. Le choix de la spécialité de formation influe également sur l'accès à l'emploi et la qualité de l'insertion professionnelle.

Toutefois, l'insertion professionnelle reste un processus long et complexe qui nécessiterait une observation à plus long terme. Néanmoins, les résultats des enquêtes IPA et IVA alimenteront les premières réflexions relatives au système éducatif et à l'apprentissage.

Nous remercions tous ceux qui ont permis la réalisation de cette brochure : les CFA, les lycées et les jeunes qui ont accepté de répondre à ces enquêtes.



# L'insertion professionnelle des jeunes apprentis de Martinique

7 mois après leur sortie de formation en juin 2011

Le nombre de jeunes inscrits dans les CFA de Martinique est en constante augmentation depuis 2008. En effet, les CFA ont accueilli :

**1635 jeunes**  
pour l'année scolaire  
2008/2009

**1689 jeunes**  
pour l'année scolaire  
2009/2010

**1703 jeunes**  
pour l'année scolaire  
2010/2011

Parmi les 1703 apprentis inscrits dans les CFA en 2010/2011, 678 étaient en fin de cursus. Ils ont été interrogés sur leur situation professionnelle au 1<sup>er</sup> février 2012 ; 56,9% d'entre eux ont répondu à l'enquête.

Leur insertion professionnelle au 1<sup>er</sup> février 2012, soit 7 mois après leur sortie du CFA, a pu être observée. Elle est caractérisée par un taux d'emploi en baisse de 17 points par rapport à 2011 (32% contre 49%). Parallèlement, le taux de chômage des apprentis a augmenté de 19 points.



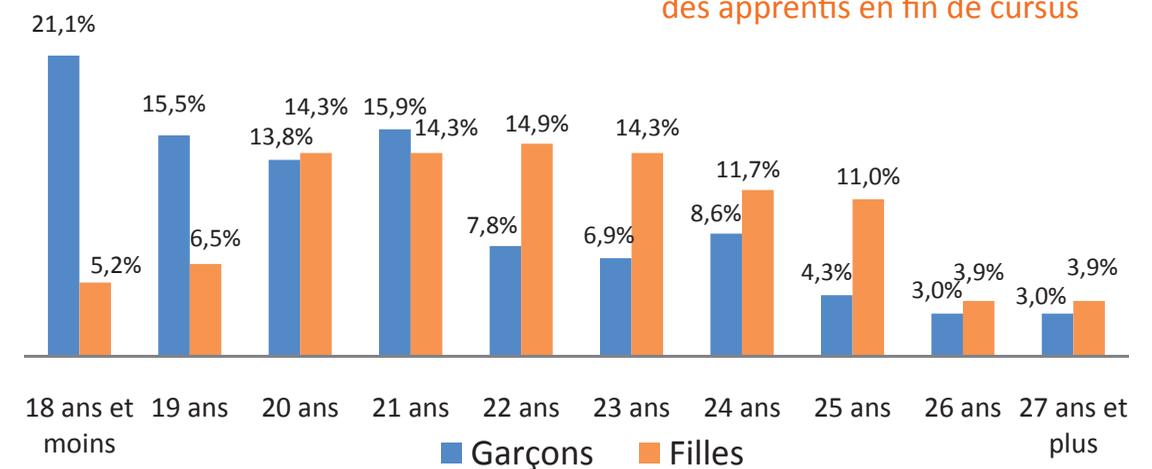
## Profil type des apprentis en fin de cursus

En majorité des garçons, âgés de 21 ans et demi en moyenne, résidant chez leurs parents

En CFA, les filles sont moins nombreuses que les garçons (39,9% contre 60,1%). Cependant, en proportion, elles sont presque deux fois plus nombreuses à suivre un cursus post-bac (32,5% contre seulement 17,2% des garçons).

Elles sont plus âgées à leur sortie du CFA : près des trois-quarts d'entre elles ont 21 ans ou plus contre 50% des garçons (cf. graphique 1).

Graphique 1 Répartition par âge et par sexe des apprentis en fin de cursus



L'âge moyen des apprentis à la fin du cursus est de 21 ans et 6 mois, mais il varie suivant les diplômes préparés (cf. tableau 1).

► **Tableau 1** Age moyen des apprentis en fonction du diplôme préparé

Diplôme préparé	Mention Complém.	CAP	BEP	BP Agricole	Bac Pro	Brevet Prof.	BTS	Licence Pro	DCG
Age moyen en fin de cursus	20 ans et 5 mois	20 ans et 8 mois	21 ans et 2 mois	22 ans et 7 mois	22 ans et 7 mois	23 ans et 4 mois	23 ans et 11 mois	24 ans et 3 mois	25 ans et 3 mois

La plupart des apprentis en fin de cursus (78,8%) vivent toujours chez leurs parents, alors que 13,5% louent un logement et que 5% habitent chez un membre de leur famille. Très peu d'entre eux (2,1%) quittent la Martinique pour trouver un emploi ou continuer leurs études.

Les garçons se forment le plus souvent aux spécialités relatives au domaine de la production

(Bâtiment, Mécanique, Electricité, Aménagement paysager...) : ils représentent 90,9% de l'ensemble des apprentis de ce domaine.

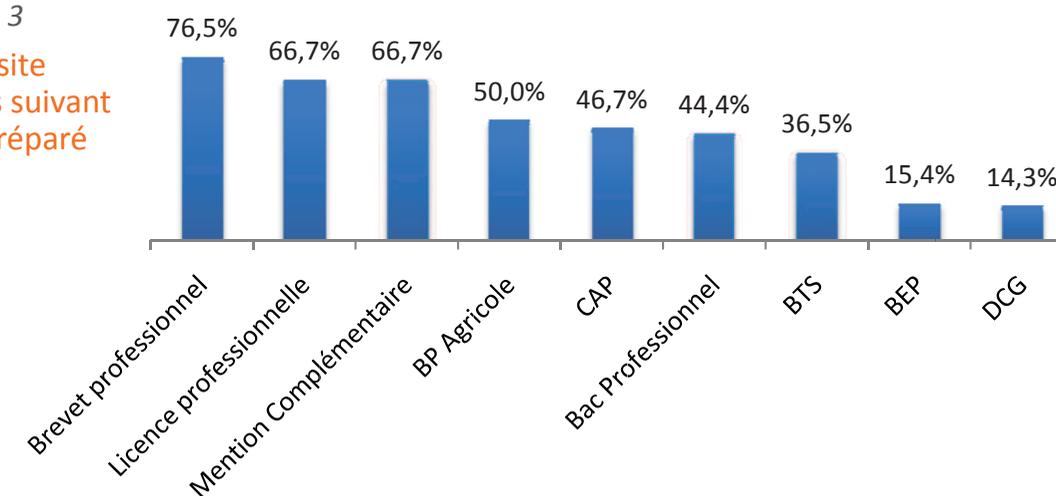
Les filles s'orientent davantage vers les formations relevant du domaine des services (Accueil, Hôtellerie, Santé, Coiffure ...) : 63% de filles sont ainsi apprenties dans ce domaine.

Comme en 2011, les meilleurs taux de réussite sont obtenus pour les diplômes suivants : Brevet professionnel (76,5%), licence professionnelle et mention complémentaire (66,7%) (cf. tableau 2).

► **Tableau 2**  
Taux de réussite aux examens suivant le diplôme préparé

Diplôme	Taux de réussite
Brevet professionnel	76,5%
Licence professionnelle	66,7%
Mention Complémentaire	66,7%
BP Agricole	50,0%
CAP	46,7%
Bac Professionnel	44,4%
BTS	36,5%
BEP	15,4%
DCG	14,3%
Tous diplômes	46,4%

► **Graphique 3**  
Taux de réussite aux examens suivant le diplôme préparé



Les meilleurs taux de réussite concernent les apprentis ayant préparé une formation de niveau IV (Brevet Professionnel, baccalauréat ...) (cf. graphique 4).

► **Graphique 4**  
Taux de réussite par niveau



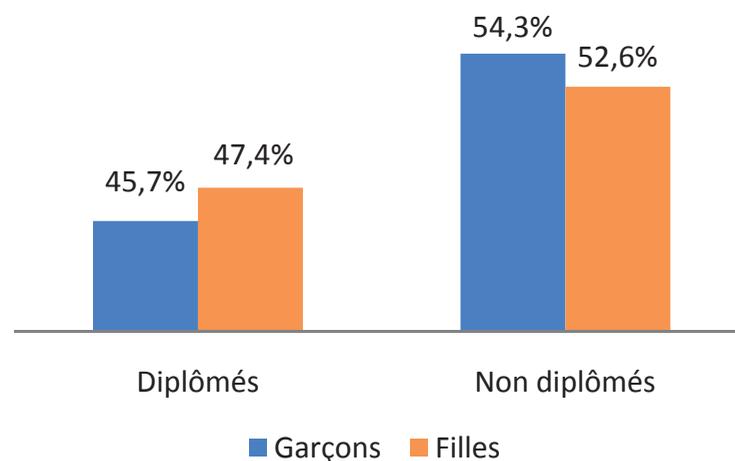
Plus d'un apprenti sur deux (53,6%) n'a pas obtenu le diplôme préparé et près d'un apprenti sur cinq (18,4%) quitte le CFA sans aucun diplôme.

## Moins d'un jeune sur deux diplômés

Moins d'un apprenti sur deux (46,4%) a obtenu le diplôme préparé en CFA en 2011 ; c'est près de 6 points de moins qu'en 2010 (52,3%).

Les filles réussissent un peu mieux que les garçons : leur taux d'obtention au diplôme préparé est de 47,4% tandis que celui des garçons est de 45,7% (cf. graphique 2).

► **Graphique 2**  
Obtention du diplôme préparé par sexe





## A l'issue de leur cursus en CFA, 80,6% des jeunes entrent dans la vie active et 19,4% poursuivent des études

Près de 20% des apprentis en fin de cursus poursuivent leurs études en lycée ou en CFA. Leurs motivations sont diverses :

- ▶ Plus de 50% d'entre eux ont besoin d'une qualification supplémentaire,
- ▶ environ 50% ont échoué à l'examen
- ▶ près de 30% le font par choix personnel
- ▶ 5% n'ont pas trouvé d'emploi.

Plus de la moitié des apprentis en poursuite d'études sortent d'une formation de CAP. Environ 50% poursuivent en baccalauréat professionnel (en particulier en mécanique automobile) ou recommencent un CAP.

Les apprentis qui ne poursuivent pas d'études (80,6%) sont considérés comme « sortants de CFA » et susceptibles de s'insérer dans le monde du travail.



## Plus de la moitié des sortants sont en recherche d'emploi

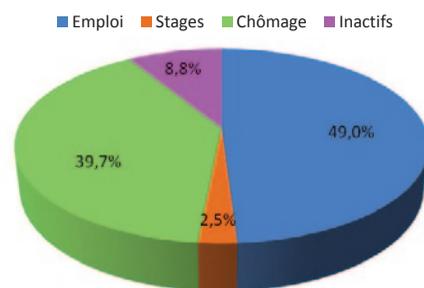
Sept mois après leur sortie du CFA, la situation professionnelle des sortants est la suivante (cf. graphique 5b) :

- ▶ 31,8% ont trouvé un emploi
- ▶ 58,5% sont en recherche d'emploi
- ▶ 3,5% sont en inactivité
- ▶ 6,1% sont en stage

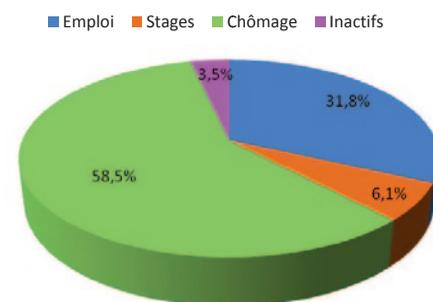
Au 1<sup>er</sup> février 2012, le taux d'emploi des apprentis a diminué (de -17 points) au détriment du taux de chômage (+19 pts) : les apprentis ont plus de difficultés à s'insérer.

Parallèlement, le taux d'inactifs a diminué (de -5.3 points) au profit du taux d'apprentis en stage (+3.6 pts).

▶ Graphique 5a  
Situation des sortants en 2011



▶ Graphique 5b  
Situation des sortants en 2012



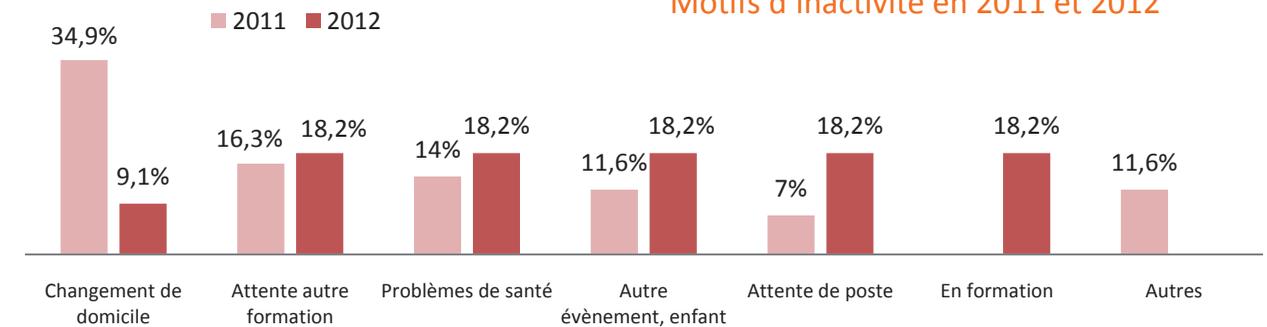
En 2012, l'inactivité des sortants est due à plusieurs raisons (cf. graphique 6) :

- ▶ en cours de formation : 18,2%
- ▶ attente d'une autre formation : 18,2%
- ▶ attente de poste : 18,2%
- ▶ problèmes de santé : 18,2%
- ▶ autre évènement : 18,2% (mariage, enfant)
- ▶ changement de domicile : 9%.

Il convient de signaler qu'en 2012, le pourcentage de jeunes inactifs pour cause de changement de domicile est passé de 34,9% à 9,1% soit 25,8 points de moins.

A l'inverse, la proportion de jeunes en attente d'un poste a augmenté de 11,2 points passant de 7% à 18,2%.

▶ Graphique 6  
Motifs d'inactivité en 2011 et 2012



Les apprentis en recherche d'emploi sont généralement en contact avec plusieurs organismes : Pôle Emploi (plus de 82%), Mission Locale et PAIO (43,8%). Ils sont presque tous inscrits à Pôle Emploi (82,6%) (cf. graphique 7). En plus de cette démarche, ils sont :

- ▶ 44,8% à consulter les petites annonces
- ▶ 35,3% à envoyer des candidatures spontanées
- ▶ 19,4% à être inscrits en agence d'intérim.

▶ Graphique 7  
Démarches entreprises pour trouver un emploi en 2011 et 2012



Par rapport à l'année précédente, deux fois moins d'apprentis ont sollicité leurs relations personnelles (10,9%) ou ont repris contact avec l'entreprise au sein de laquelle ils ont été apprentis ou stagiaires (11,9%).

Les personnes en recherche de formation en Métropole, en création d'entreprise ou en attente de financement pour se former (autres-cas) sont sept fois plus nombreuses que l'année précédente.

Le taux de chômage des sortants d'apprentissage diminue avec le niveau du diplôme préparé. Plus le niveau du diplôme est élevé et plus le taux de chômage est faible : (cf. graphique 8b).

- ▶ 65,5% pour les sortants ayant suivi une formation de niveau V (CAP, BEP ...)
- ▶ 61,2% pour ceux qui ont suivi une formation de niveau IV (BP, Bac pro...)
- ▶ 43,1% pour ceux qui étaient en BTS (niveau III)
- ▶ 33,3% pour les apprentis qui ont suivi une formation de niveau II (licence, DCG).

Le taux de chômage a plus que doublé par rapport à 2011 pour les apprentis sortant de formations de niveau IV. Il passe de 28,5% à plus de 61%. Pour ceux qui ont suivi une formation de niveau II ou de niveau V, il a augmenté d'environ 20 points. Le taux de chômage des apprentis ayant préparé une formation de niveau III a augmenté de 3 points, passant de 40 à 43% entre 2011 et 2012.

Le taux d'emploi augmente avec le niveau de qualification du diplôme, il est de :

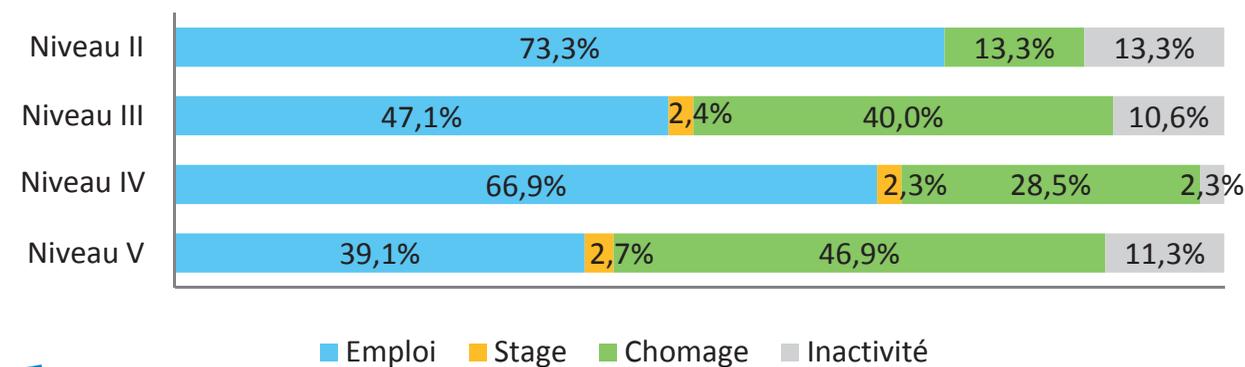
- ▶ 66,7% pour les apprentis qui suivaient une formation de niveau II
- ▶ 50% pour ceux qui préparaient un BTS (niveau III)
- ▶ 34,1% pour ceux qui ont suivi une formation de niveau IV
- ▶ 20,3% pour ceux qui étaient dans une formation de niveau V.

Le taux d'emploi des apprentis qui sortent d'une formation de niveau IV ou V chute fortement en 2012 (respectivement de -33 et -19 points).

En 2011, il s'établissait à 66,9% pour le niveau IV et à 39,1% pour le niveau V.

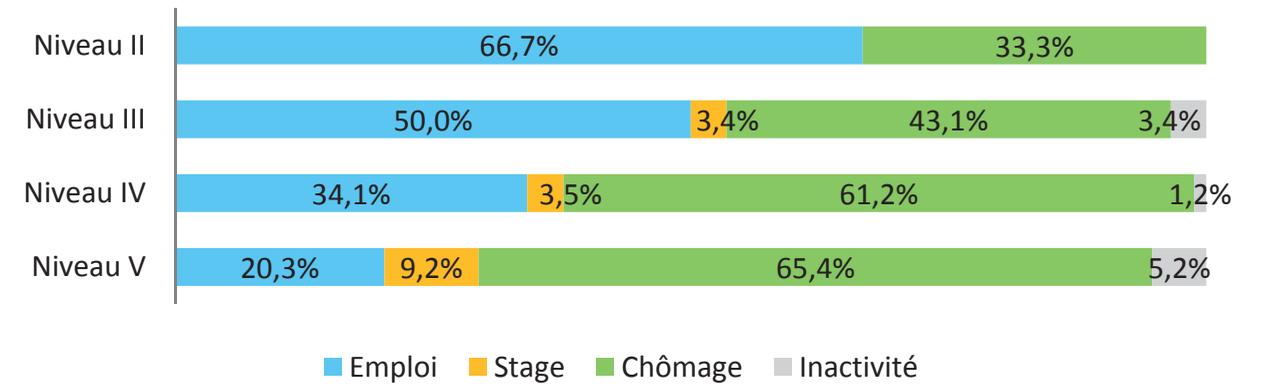
En 2012 il est de 34,1% pour les apprentis de niveau IV et 20,3% pour ceux ayant un niveau V.

Graphique 8a Situation des sortants par niveau de formation en 2011



Le taux d'emploi des apprentis sortant d'une formation de niveau II est en baisse de 6,6 points. Seuls les sortants de niveau III connaissent une augmentation de leur taux d'emploi en 2012 (+3 points) (cf. graphique 8a et graphique 8b).

Graphique 8b Situation des sortants par niveau de formation en 2012



## Des sortants essentiellement recrutés en contrat à durée déterminée et indéterminée

La proportion de Contrats à Durée Déterminée (CDD) est en légère baisse au profit des Contrats à Durée Indéterminée (CDI).

La majorité des contrats obtenus sont des CDD (48,5% des emplois), les CDI représentent néanmoins une part non négligeable (41,4%).

Les contrats de professionnalisation et les autres contrats ne représentent que 10% des emplois dont 2% de contrats en intérim. La part des contrats intérimaires baisse donc de 3 points par rapport à 2011.

Il est à signaler qu'en 2012, 4% des apprentis ont été recrutés en contrat de professionnalisation alors que l'année précédente aucun contrat de ce type n'avait été signé (cf. tableau 3) ; il y aurait une meilleure connaissance de ce dispositif de formation.

Tableau 3 Types de contrats proposés aux apprentis ayant trouvé un emploi

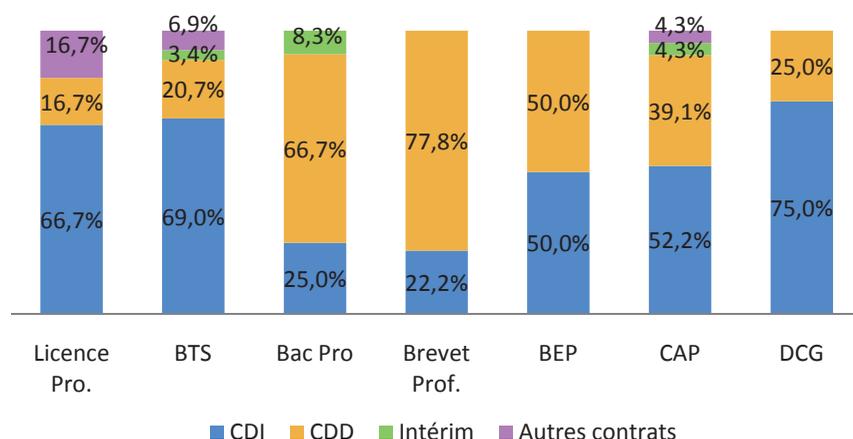
Type de contrat	Part 2011	Part 2012
CDD	55,9%	48,5%
CDI	33,6%	41,4%
Contrat de professionnalisation	0%	4%
Intérim	5%	2%
Autre contrat aidé	3,8%	2%
Autre contrat non aidé	1,7%	2%
Tous types de contrat	100%	100%

Deux tiers des jeunes embauchés à l'issue d'une formation de niveau IV (Brevet Professionnel et Bac professionnel) l'ont été en CDD (cf. graphique 9).

La moitié de ceux qui ont suivi une formation de niveau V sont en CDI.

À la suite d'une formation de niveau III et plus, plus des deux tiers des apprentis en emploi sont recrutés en CDI.

Graphique 9  
Type de contrat selon la formation



## Les apprentis qui ont trouvé un emploi sont principalement recrutés par une entreprise au sein de laquelle ils avaient déjà travaillé

Les principales démarches entreprises pour trouver un emploi sont l'inscription à Pôle emploi (32,3%) et la reprise de contact avec l'entreprise d'accueil (32,3%).

Plus de la moitié des sortants en emploi (58,6%) avaient déjà travaillé dans l'entreprise qui les a embauchés.

## Des apprentis recrutés en qualité d'employé, par des entreprises du secteur privé

La grande majorité des sortants en emploi relève de la classification professionnelle des employés (80,8%). Les autres classifications (manœuvre, ouvrier, technicien, agent polyvalent) représentent moins de 10%.

Les sortants en emploi sont majoritairement recrutés dans le secteur privé (75,8%) mais dans une moindre proportion par rapport à l'année précédente (94,1%). Les emplois proposés par les entreprises publiques sont plus pérennes : 66,7% de CDI.

Tableau 4

### Répartition des apprentis par type de contrat selon l'employeur

Les apprentis sont embauchés majoritairement en CDI et en CDD : respectivement 48,5% et 41,4%.

On retrouve davantage d'apprentis en CDI dans les entreprises publiques (EDF, SNCF, La Poste, ...) : 66,7%. Les apprentis employés dans la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux) sont plus souvent en CDD : 55,6%.

	CDI	CDD	Autres
Entreprise privée	48,0%	41,3%	10,7%
Entreprise publique	66,7%	33,3%	0,0%
Fonction publique	22,2%	55,6%	22,2%
	48,5%	41,4%	10,1%

79,8% des apprentis sont employés à temps plein avec un salaire mensuel moyen de 1 213€ net.

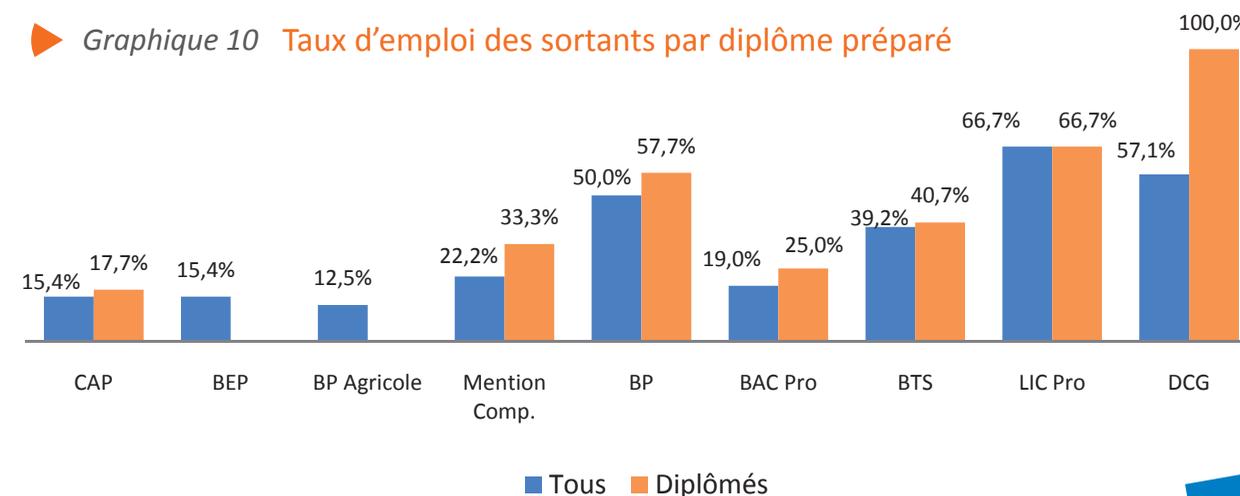
## Certaines formations et spécialités plus porteuses d'emploi

Le taux d'emploi est fonction de la formation suivie et de l'obtention du dernier diplôme. Les apprentis ayant suivi une mention complémentaire, un CAP, un bac professionnel, un brevet professionnel ou un DCG enregistrent un taux d'emploi supérieur lorsqu'ils ont obtenu leur diplôme. Les apprentis ayant suivi une licence professionnelle ou un BTS ont un taux d'emploi qui dépend moins de la réussite à l'examen.

Les apprentis s'insèrent mieux à la sortie d'une formation de niveau II (licence, DCG) et après le brevet professionnel : le taux d'emploi y est supérieur à 50% (cf. graphique 10).

Parmi les jeunes qui ont quitté le CFA sans aucun diplôme, 67,9% sont au chômage et 17,9% sont en emploi. Leur situation a très peu évolué : en 2011, 61% d'entre eux étaient au chômage et 13% en emploi.

Graphique 10 Taux d'emploi des sortants par diplôme préparé





## Les apprentis qui ont trouvé un emploi sont principalement recrutés par une entreprise au sein de laquelle ils avaient déjà travaillé

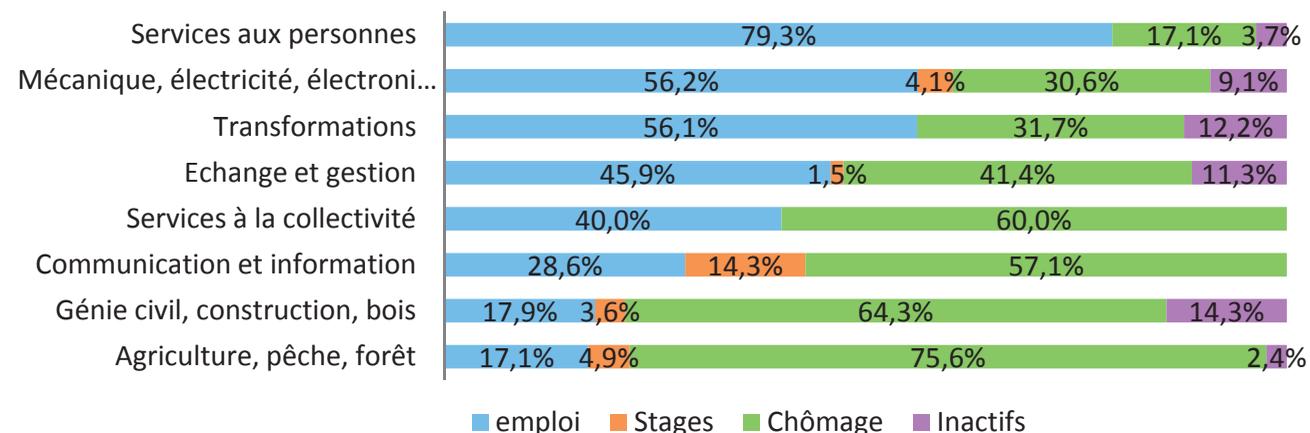
En 2012, la proportion de chômeurs a augmenté quelque soit le groupe de spécialités dont sont issus les apprentis. Cette année, **les spécialités les plus touchées sont celles relatives à l'agriculture et au bâtiment** avec plus de deux tiers de chômeurs. Dans les autres groupes de spécialité, la proportion des apprentis au chômage est de plus de 50%.

La part des inactifs est moins importante qu'en 2011 : elle a diminué au profit de celle des apprentis en stage qui est en augmentation, excepté dans la spécialité « *service aux personnes* ».

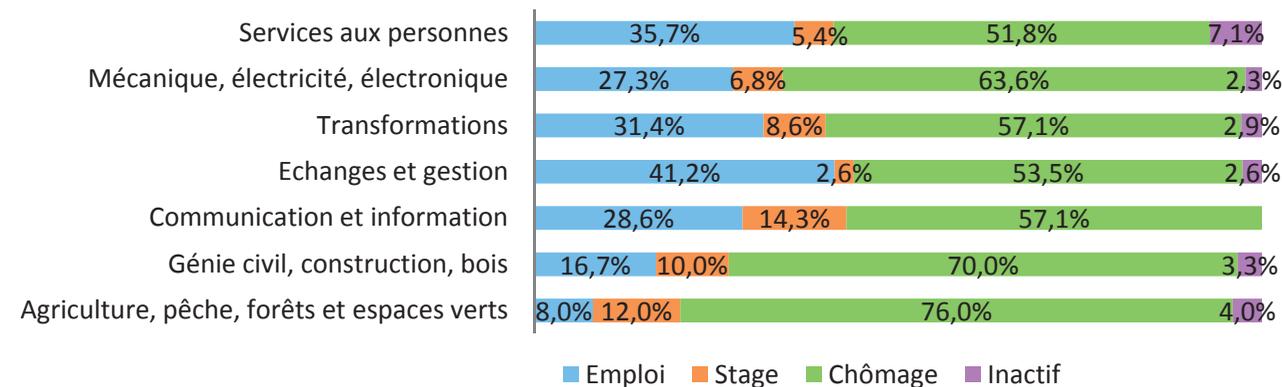
Les meilleurs taux d'emploi sont observés dans les spécialités « échanges et gestion » (41,2%) et « *services aux personnes* » (35,7%) ; bien qu'ils soient moins élevés que l'année précédente.

Quel que soit le groupe de spécialité, **l'insertion des sortants de l'apprentissage est plus difficile en 2012** (cf. graphique 11b).

▶ Graphique 11a Situation des sortants par groupe de spécialités en 2011



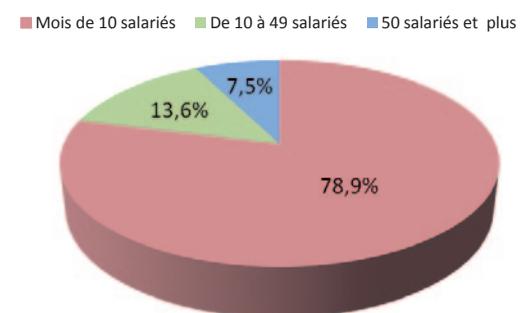
▶ Graphique 11b Situation des sortants par groupe de spécialités en 2012



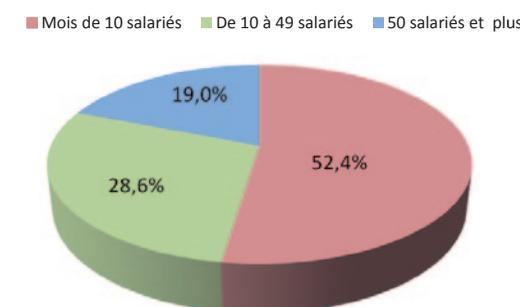
## Les apprentis sont embauchés majoritairement par les très petites entreprises

52% des entreprises qui embauchent des apprentis sont des entreprises de petite taille (moins de 10 salariés). Cependant, comparativement à l'année précédente, la part de ces entreprises a diminué (-26.5 points) au profit de celle des entreprises de plus de 10 salariés et plus.

▶ Graphique 12a Taille des entreprises en 2011



▶ Graphique 12b Taille des entreprises en 2012



Près de 29% des entreprises ayant recruté des apprentis ont entre 10 et 49 salariés, ce pourcentage est en augmentation de 15 points par rapport à 2011. Il en est de même pour les entreprises de plus de 50 salariés : +11.5 points par rapport à l'année précédente pour atteindre une proportion de 19%.



## Certaines branches plus favorables au recrutement

Les branches d'activité qui emploient le plus sont celles de l'immobilier, du commerce (30,3%), et des services aux particuliers (20,2%).

La réparation automobile embauche 7 fois moins de jeunes sortants d'apprentissage que

l'année précédente : la part des apprentis employés est passée de 21,8% à 3%. Dans les autres branches, la proportion d'apprentis en emploi est en augmentation à l'exception de l'industrie agro-alimentaire, du bâtiment second œuvre et de l'administration (cf. tableau 5).

► **Tableau 5**  
Part des branches d'activité dans l'emploi

Branches d'activité	Part 2011(%)	Part 2012(%)
Immobilier, commerce	26,9%	30,3%
Services aux particuliers	14,3%	20,2%
Industries agro-alimentaires	8,4%	8,1%
Hôtellerie, restauration	6,3%	8,1%
Services aux entreprises	3,8%	7,1%
Bâtiment du gros œuvre et travaux publics	2,9%	5,1%
Industrie mécanique, électricité, métallurgie	1,7%	5,1%
Enseignement, santé	2,9%	5,1%
Transport	0,4%	4,0%
Réparation automobile	21,8%	3,0%
Bâtiment du second œuvre	3,4%	2,0%
Administration ou collectivité territoriale	2,1%	1,0%
Banques, assurances	0,8%	1,0%
Toutes branches d'activité	100%	100%

► **tableau 6** Taux d'adéquation emploi/formation

Groupes de spécialités	Part des emplois en lien avec la formation suivie
Aménagement paysager (parcs, ...)	100%
Bâtiment : construction et couverture	100%
Bâtiment : finitions	100%
Coiffure, esthétique & autres services perso	100%
Informatique, traitement de l'information	100%
Moteurs et mécanique auto	100%
Santé	100%
Transport, manutention, magasinage	100%
Comptabilité, gestion	94,4%
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	90,9%
Commerce, vente	78,6%
Électricité, électronique	75,0%
Structures métalliques	66,7%
Accueil, hôtellerie, tourisme	33,3%
Specialité Plurivalente de l'agronomie & agriculture	0,0%
Toutes spécialités	86,9%



## Une très bonne adéquation emploi-formation

Toutes spécialités confondues, la part des emplois en lien avec la formation suivie est de 86,9%.

Cette adéquation reste cependant moins effective concernant les spécialités « structures métalliques », « accueil, hôtellerie, tourisme » et les spécialités plurivalentes de l'agronomie et agriculture (cf. tableau 6).



## Les apprentis ont généralement une bonne opinion de leur formation

Les apprentis enquêtés ont généralement une bonne opinion de leur formation : Plus des trois-quarts d'entre eux (76,4%) la considèrent comme satisfaisante ou très satisfaisante. Pour 82%, la formation suivie correspond à leur vœu d'orientation.

Cependant, près de 30% des apprentis indiquent qu'ils n'ont pas obtenu assez d'information leur permettant de choisir leur orientation. Enfin, une très grande majorité d'entre eux (92%) plébiscitent les stages ou les formations en entreprise.



# L'insertion professionnelle des lycéens de Martinique

7 mois après leur sortie de formation en juin 2011

L'insertion professionnelle reste stable par rapport à l'an passé avec un peu plus d'un jeune sur deux au chômage et un jeune sur cinq en emploi sept mois après être sorti du lycée. Ceux qui travaillent occupent souvent un emploi qui ne correspond pas à leur formation.



## Le parcours à l'issue du cursus : Poursuite d'études ou insertion dans la vie active

Parmi les lycéens qui ont terminé leur cursus en juin 2011, 53,5% poursuivent des études en lycée ou en CFA et 46,5% ont quitté le système éducatif ; Ces derniers sont considérés comme sortants et susceptibles de s'insérer dans la vie active.

L'âge moyen des sortants est de 20 ans et 7 mois. Ils vivent pour la plupart toujours chez leurs parents (82%) tandis que 6,3% logent chez un membre de leur famille et 4,1% louent un logement.

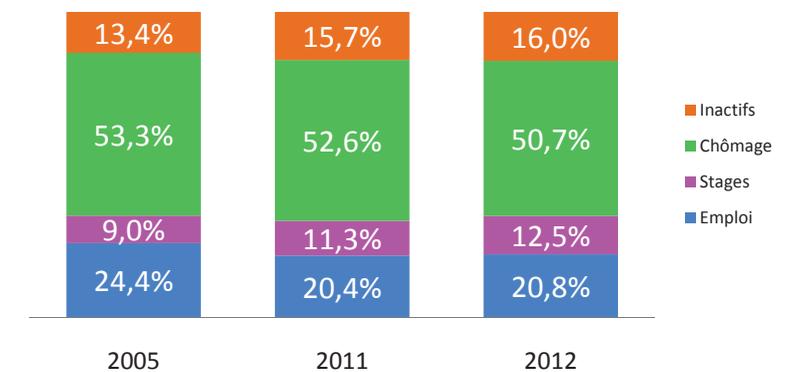
Ces sortants sont soit en emploi, soit en stage de formation, soit à la recherche d'un emploi, soit inactifs<sup>1</sup>.



## Une amélioration de l'insertion dans l'emploi mais toujours plus d'un jeune sur deux au chômage

Sept mois après leur sortie d'une année terminale de formation<sup>2</sup>, un peu plus d'un jeune sur cinq déclarent occuper un emploi. Cette situation est plus favorable que celle de l'an passé (+0,4%) mais le contexte de crise économique fait que le taux d'emploi peine à retrouver son niveau de 2005 (cf. graphique 1).

Graphique 1 Situation des sortants Évolution de 2005 à 2012



<sup>1</sup> Sortants sans emploi et qui n'en cherchent pas.

<sup>2</sup> Les sortants des classes terminales d'enseignement général ne sont pas interrogés car la grande majorité d'entre eux poursuivent des études dans le supérieur.

Le taux de chômage a diminué de 1,9% par rapport à 2011. Le chômage touche cependant toujours plus d'un jeune sur deux (cf. graphique 1) ; Il diminue avec le niveau du diplôme préparé puisqu'il touche 54% des sortants d'une formation de niveau V, 50,6% des sortants d'une formation de niveau IV et 47,7% des sortants d'une formation de niveau III ou II.

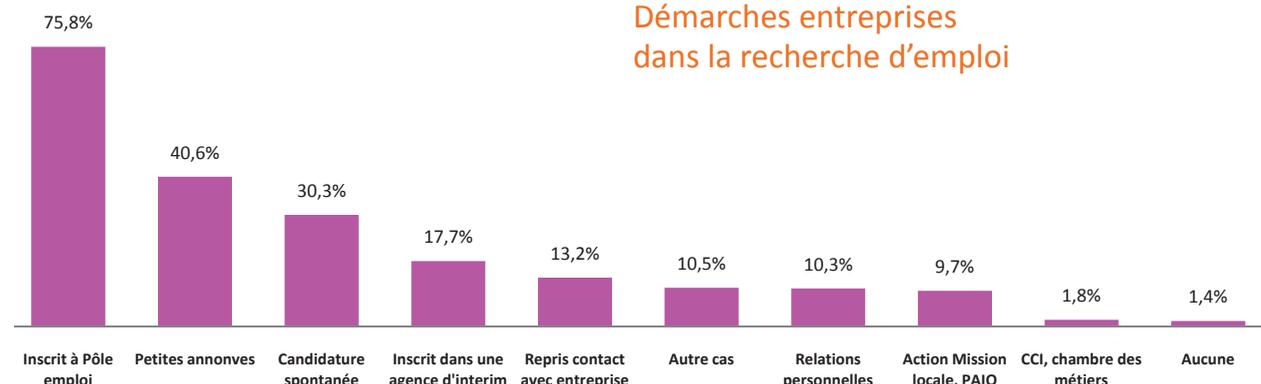
De la même façon, les lycéens les plus diplômés connaissent un taux de chômage plus faible.

Ainsi, le taux de chômage des jeunes sans diplôme (54,8%) est de 10 points supérieur à celui des jeunes possédant un diplôme post-bac (44,1%).

Les trois quarts des jeunes en recherche d'emploi ont pris contact avec Pôle emploi et plus de la moitié avec une mission locale ou une PAIO. Outre cette inscription à Pôle emploi, 40,6% des lycéens en stage ou en recherche d'emploi consultent les petites annonces et 30,7% envoient des candidatures spontanées aux entreprises ; 17,7% d'entre eux sont inscrits dans une agence d'intérim (cf. graphique 2).

Graphique 2

### Démarches entreprises dans la recherche d'emploi



Le taux d'inactifs a pour sa part légèrement augmenté (+0,3%) puisqu'il concerne 16% des sortants. Quel que soit le sexe, les premières raisons de l'inactivité sont l'attente d'une formation et l'attente de trouver un employeur pour une formation en alternance. Elles sont avancées davantage par les garçons (80%) que par les filles (63,4%). La seconde raison diffère selon les sexes : il s'agit de l'attente d'un enfant chez les filles (28%) et le plus souvent de l'attente d'un recrutement à l'armée ou la préparation d'un concours, chez les garçons (10,7%).



## Le niveau de formation et le diplôme obtenu comme facteurs d'insertion

70,9% des lycéens sortants ont obtenu leur diplôme en juin 2011. Avec un taux de réussite de 73,4%, les filles réussissent mieux que les garçons (68,8%). Les meilleurs taux de réussite sont obtenus par ceux qui ont préparé une mention complémentaire (95,7%), un baccalauréat professionnel (78,2%) ou un BTS (76,4%) (cf. tableau 1).

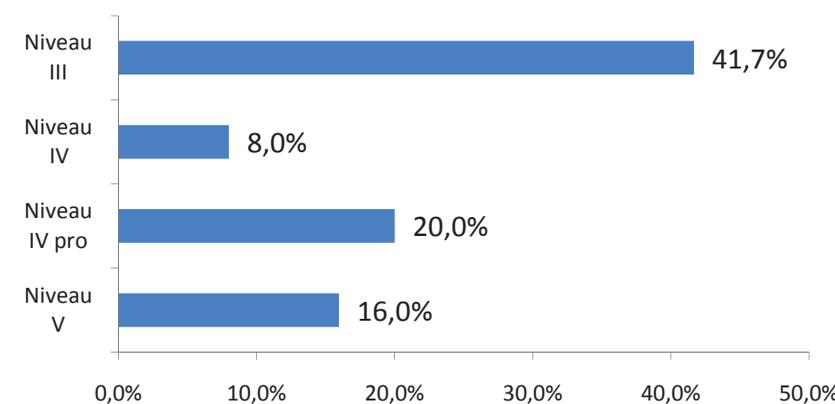
Tableau 1

### Taux de réussite aux examens suivant le diplôme préparé

Diplôme	Taux de réussite
Mention Complémentaire	95,7%
Baccalauréat Professionnel	78,2%
BTS	76,4%
DTS	66,7%
CAP	66,4%
Baccalauréat Technologique	65,0%
BEP	56,8%
DCG	50,0%
Total général	70,9%

Parmi les jeunes qui ont quitté le système éducatif en juin 2011, 10,4% déclarent posséder pour plus haut diplôme un BTS, un DTS ou un DCG, 49,8% un brevet de technicien ou un baccalauréat, 24,2% un CAP, un BEP ou une mention complémentaire à l'un de ces deux diplômes ; 7% d'entre eux ont le brevet des collèges ou le CFG et 8,6% sortent de l'école sans aucun diplôme.

Le taux d'emploi augmente avec le niveau de diplôme préparé : de 16% pour les jeunes sortants d'une formation de niveau V (terminales de BEP, CAP et Mention Complémentaire), le taux d'emploi passe à 20% pour les sortants de terminales professionnelles pour atteindre 41,7% chez les étudiants issus d'un BTS, d'un DTS ou d'un DCG (cf. graphique 3). Cette année, les sortants de terminales technologiques ont plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail puisque seulement 8% d'entre eux sont en situation d'emploi.

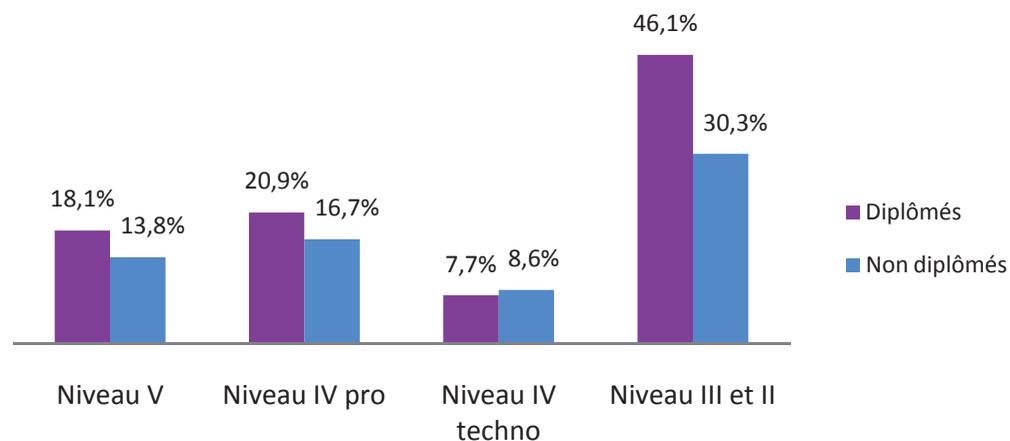


Graphique 3

### Taux d'emploi selon le niveau de formation

Mis à part pour les titulaires d'un baccalauréat technologique, l'obtention du diplôme préparé facilite l'insertion professionnelle (cf graphique 4).

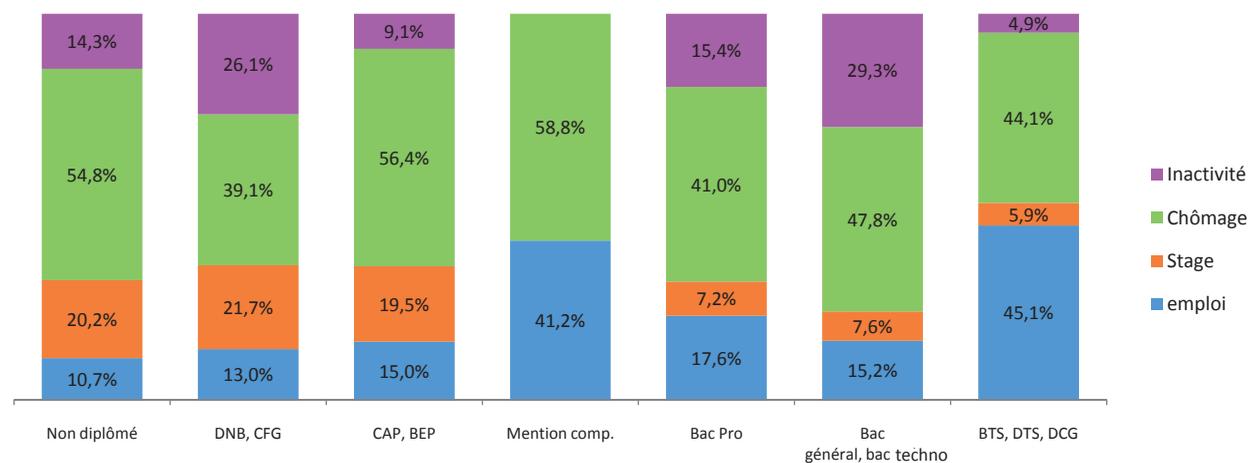
Graphique 4  
Taux d'emploi par niveau de formation



Les jeunes qui ont quitté le lycée sans diplôme ou uniquement avec le brevet des collèges ou le certificat de formation générale (CFG) sont les plus fragiles sur le marché de l'emploi et possèdent le taux d'emploi le plus faible.

Plus les jeunes sont diplômés et plus ils ont de chance d'être en emploi, ceci est d'autant plus vrai s'ils sortent d'une formation à finalité professionnelle : les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BTS, DUT ou DCG) sont ceux qui s'insèrent le mieux dans le monde du travail devant les titulaires d'une mention complémentaire ou d'un baccalauréat professionnel (cf. graphique 5).

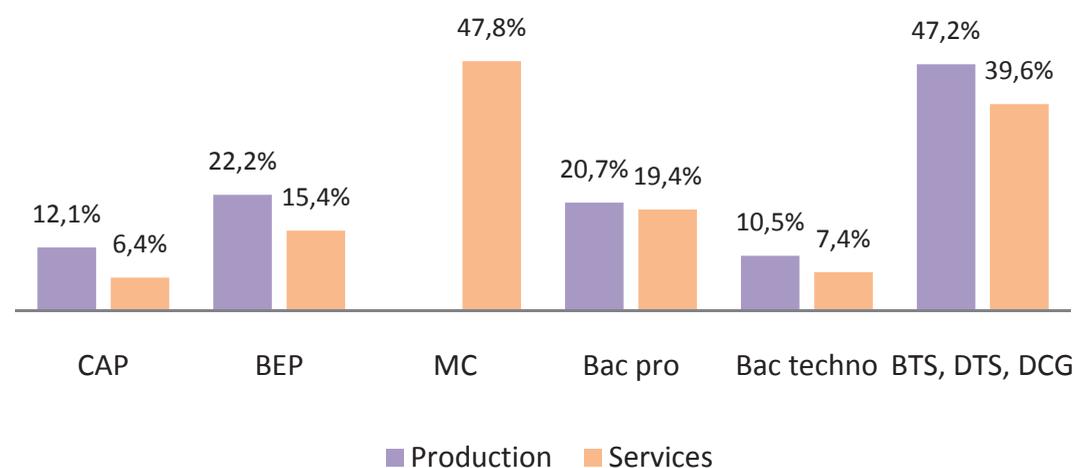
Graphique 5  
Situation des sortants selon le plus haut diplôme obtenu



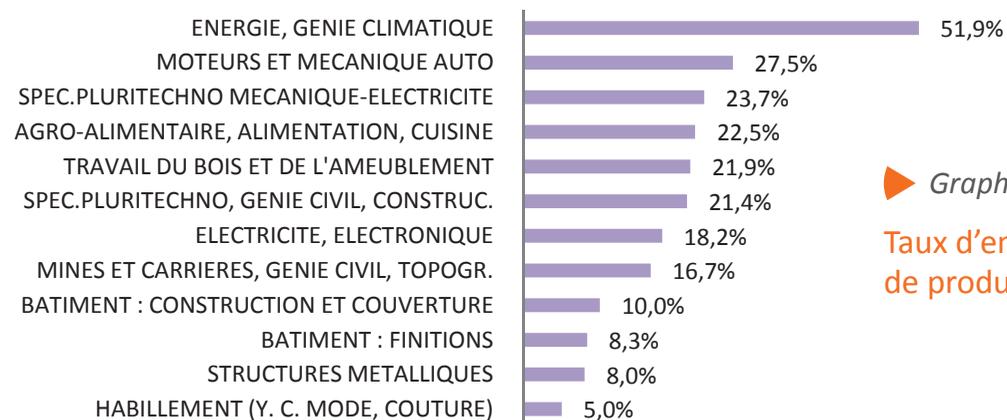
## Des diplômes et des spécialités de formation favorables à l'insertion

De manière générale, cette année et dans toutes les filières (sauf pour les mentions complémentaires qui ne concernent que des formations du domaine des services), les sortants des formations relevant du domaine de la production s'insèrent mieux que ceux du domaine des services (cf. graphique 6).

Graphique 6 Taux d'emploi par diplôme et domaine de formation



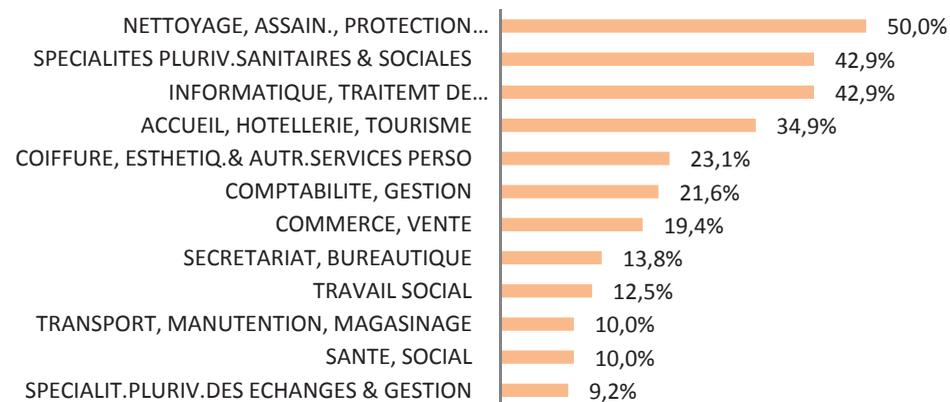
Cependant, le taux d'emploi varie fortement à l'intérieur de chaque groupe de spécialités, selon la spécialité du diplôme préparé. Dans le domaine de la production, les formations de spécialité « Énergie, génie climatique » offrent la meilleure insertion, contrairement aux formations de spécialité « Habillement » (cf. graphique 7).



Graphique 7  
Taux d'emploi par spécialité de production

Dans le domaine des services, les sortants de formations de spécialité « *Nettoyage, assainissement et protection de l'environnement* » ont le meilleur taux d'emploi tandis que les sortants de formations de « *Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion* » ont le plus de difficultés à s'insérer (cf. graphique 8).

► **Graphique 8**  
Taux d'emploi par spécialité de services



## Un emploi sur deux en CDD, le plus souvent dans les petites entreprises et dans certaines branches d'activité

Parmi les lycéens qui ont trouvé un emploi, les **contrats stables** (CDI et contrats non aidés) représentent **31,1% des contrats signés**. Cette proportion reste stable par rapport à 2011 (cf. tableau 2).

Les CDD avec 49,3% représentent cependant la majorité des contrats ; leur part est en baisse de 0,5 points par rapport à 2011. Les contrats d'intérim ont augmenté de près de 2 points, au détriment des CDI et des CDD. Les contrats de professionnalisation représentent 4,4% de l'ensemble des contrats signés. Leur part est en légère hausse par rapport à 2011. Les autres contrats aidés sont en diminution de 1,3 point.

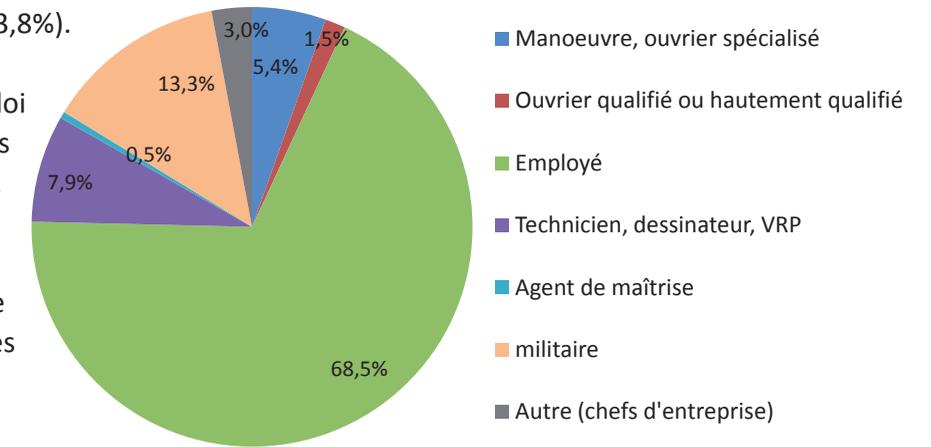
Près d'un quart des sortants en emploi (23,2%) avaient déjà travaillé auparavant dans l'entreprise qui les embauche.

► **Tableau 2**  
Les types de contrat proposés

Type de contrat	Part 2011	Part 2012
CDI	16,0%	15,3%
CDD	50,8%	49,3%
Contrat d'intérim	10,9%	12,8%
Contrat de professionnalisation	4,2%	4,4%
Autre contrat aidé (CUI, VIA, VIE)	3,8%	2,5%
Autre non aidé	14,3%	15,8%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,00%</b>

Afin de décrocher leur emploi, les jeunes ont privilégié particulièrement les candidatures spontanées (29,1%) avant l'inscription à Pôle emploi (19,7%), le recours à des relations personnelles (16,7%), ou la reprise de contact avec l'entreprise dans laquelle ils avaient déjà été apprentis ou stagiaires (13,8%).

Les sortants de lycée en emploi occupent majoritairement des postes d'employés (68,5%), ceci quel que soit le diplôme préparé. Plus de 13% ont choisi de s'engager à l'armée et 7% sont ouvriers, qualifiés ou non (cf. graphique 9).



► **Graphique 9**  
Classification professionnelle des sortants en emploi

La proportion d'employés est la plus élevée chez les titulaires d'une mention complémentaire ou d'un diplôme de niveau IV et plus. Cette proportion est beaucoup plus importante chez les filles (89%) que chez les garçons (54,5%), les premières étant davantage présentes dans les

emplois du domaine des services, les seconds se tournant plus vers l'armée. La proportion d'ouvriers est plus importante chez les jeunes sans diplômes et les titulaires d'un brevet des collèges, d'un CAP ou d'un BEP (cf. tableau 3).

► **Tableau 3** Répartition par PCS selon le plus haut diplôme

Classification professionnelle	BTS,DTS, DCG	Bac général, bac Techno	Bac pro	Mention comp.	CAP, BEP	DNB, CFG	Aucun	Tous diplômes
Ouvrier spécialisé	2,2%	-	2,3%	-	12,1%	12,5%	33,3%	5,4%
Ouvrier qualifié	-	-	2,3%	-	3,0%	-	-	1,5%
Employé	80,4%	78,6%	64,0%	100,0%	57,6%	62,5%	55,6%	68,5%
Technicien	17,4%	-	9,3%	-	-	-	-	7,9%
Agent de maîtrise	-	-	1,2%	-	-	-	0,0%	0,5%
Militaire	-	7,1%	16,3%	-	24,2%	25,0%	11,1%	13,3%
Autre	-	14,3%	4,7%	-	3,0%	-	-	3,0%
<b>Total général</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

69,5% des sortants en emploi travaillent dans des entreprises privées. Ces dernières proposent davantage de CDD (53,9%) que les entreprises du secteur public, y compris la fonction publique (37,1%).

Plus des deux-tiers des lycéens qui travaillent (69,5%) sont recrutés à plein temps. Mais les filles sont beaucoup plus touchées par le travail à temps partiel ; 58,2% d'entre elles travaillent moins de 35 heures par semaine contre 31,4% des garçons.

**Le salaire mensuel moyen est de 1219 € net** (1221 € pour les garçons et 1215 € pour les filles).

Un tiers des entreprises qui embauchent les jeunes sont de très petites entreprises (moins de 10 salariés) ; ce sont à 92,5% des entreprises privées. Les deux tiers des entreprises du secteur public ont plus de 50 salariés.

Le commerce, l'administration (notamment l'armée), l'hôtellerie restauration, l'enseignement et la santé sont les secteurs qui recrutent le plus de sortants : ensemble, ces quatre branches constituent les deux tiers des emplois (cf. tableau 4).

En revanche, **peu de jeunes embauchés travaillent dans les secteurs de l'agriculture, des banques et des autres industries**. Si les deux sexes sont présents dans les branches « Immobilier, commerce », et « Hôtellerie, restauration », les filles sont davantage présentes dans la branche « Enseignement, santé » tandis que les garçons sont davantage présents dans la branche « Administration ».

► **Tableau 4**  
Part des emplois par branche d'activité

Branche d'activité	Ensemble	Garçons	Filles
Immobilier, commerce	21,2%	20,7%	22,0%
Administration, coll. territoriale	18,2%	24,8%	8,5%
Hôtellerie, restauration	16,7%	16,5%	17,1%
Enseignement, santé	10,3%	3,3%	20,7%
Services aux particuliers	8,9%	5,0%	14,6%
Services aux entreprises	6,9%	5,8%	8,5%
Bât. 2d oeuvre	4,9%	8,3%	0,0%
Bât. gros oeuvre, travaux publics	3,4%	3,3%	3,7%
Réparation automobile	3,0%	5,0%	0,0%
Industrie agro-alimentaire	2,0%	0,8%	3,7%
Industrie mécanique, électricité, métallurgie	1,5%	2,5%	0,0%
Transports	1,5%	2,5%	0,0%
Autres industries	1,0%	1,7%	0,0%
Banque, assurances	0,5%	0,0%	1,2%
Agriculture	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Total général</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>



## Des formations, plébiscitées par les lycéens, mais qui ne sont pas toujours en adéquation avec l'emploi

Moins de la moitié des sortants qui travaillent (47,3%) occupent un emploi qui correspond à la formation qu'ils ont suivie (cf. tableau 5). Cependant, les sortants diplômés trouvent plus facilement un emploi qui correspond à leur formation (50,6%) que les non diplômés (35,6%).

► **Tableau 5** Taux d'adéquation emploi/formation par spécialité de formation

Domaines de spécialités	Part des emplois en adéquation avec la formation suivie
Services aux personnes	71,8%
Services à la collectivité	66,7%
Transformations	52,2%
Échanges et gestion	45,3%
Communication et information	45,0%
Genie civil, construction et bois	37,5%
Mécanique, électricité, électronique	27,3%

► **Tableau 6**  
Taux d'adéquation emploi/formation par diplôme préparé

Près des trois quarts des jeunes travailleurs ayant suivi une formation dans le domaine des services aux personnes et plus de la moitié de ceux ayant suivi une formation dans le domaine des services à la collectivité ou dans celui des transformations exercent leur profession dans le même domaine. Les jeunes ayant suivi une formation dans le domaine de la mécanique, de l'électricité ou de l'électronique ont plus de difficultés à trouver un emploi correspondant. Ce sont les formations plus spécialisées (Mention Complémentaire, Diplôme de Comptabilité Générale, CAP) qui offrent la meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ; les jeunes embauchés après un BEP ou un baccalauréat technologique ont plus de difficultés à trouver un emploi dans le domaine de leur filière de formation (cf. tableau 6).

Diplôme préparé	Part des emplois en adéquation avec la formation suivie
Mention Complémentaire	72,7%
DCG	66,7%
CAP	53,3%
Bac professionnel	48,5%
BTS	47,1%
BEP	37,5%
Bac technologique	12,5%

Les lycéens ont dans l'ensemble une bonne opinion de leur formation : 83% d'entre eux la considèrent comme satisfaisante ou très satisfaisante. Pour 73,8% d'entre eux, la formation suivie correspond à leur vœu d'orientation. Ils sont 95,3% à penser qu'ils ont obtenu assez d'information pour s'orienter. Enfin, dans 94,9% des cas, ils plébiscitent les stages ou les formations en entreprise.



# Principes et définitions

## Objectif

des enquêtes

IPA\* et IVA\*

Connaître le devenir des jeunes apprentis et lycéens

## Principes

Pour connaître le devenir des jeunes lycéens et apprentis, le Ministère de l'Education Nationale réalise chaque année une enquête auprès des jeunes, sept mois après leur sortie de formation, avec l'appui des établissements publics et privés (centres de formation d'apprentis et lycées).

L'enquête est menée auprès :

► des apprentis qui ont quitté le CFA à l'issue de l'année terminale de CAP, BEP, mention complémentaire, brevet professionnel et brevet professionnel agricole, baccalauréat professionnel, BTS, licence professionnelle ou DCG.

► des jeunes qui ont quitté le lycée à l'issue de l'année terminale de CAP, BEP, Mention Complémentaire, Baccalauréat Professionnel ou Technologique, BTS, DTS ou de DCG (Diplôme de Comptabilité Générale).

Les sortants des classes terminales d'enseignement général ne sont pas interrogés car la grande majorité d'entre eux poursuivent leurs études dans le supérieur.

\* IPA (Insertion Professionnelle des Apprentis)

\* IVA (Insertion dans la Vie Active)

## Partenariat

Un partenariat entre le Rectorat de Martinique et l'AGEFMA-OREF a permis d'améliorer le taux de réponse de l'enquête IPA afin d'analyser l'insertion dans la vie active des jeunes qui ont quitté les centres de formation d'apprentis en 2011.



# Champ d'étude au 1<sup>er</sup> février 2012

## Enquête IPA

Près de 700 des apprentis présents dans les CFA en 2010/2011, étaient en fin de cursus. Leur insertion professionnelle au 1<sup>er</sup> février 2012, 7 mois après leur sortie du CFA, a pu être observée.

678 apprentis ont été interrogés sur leur situation professionnelle au 1<sup>er</sup> février 2012 ; 56,9% d'entre eux ont répondu à l'enquête (soit 386 apprentis)

Parmi les 386 apprentis répondants, **75 poursuivent des études et 311 sont en attente d'insertion**. L'analyse de l'insertion professionnelle (taux d'emploi, taux de chômage...) concerne uniquement ces 311 apprentis sortants de CFA.

## Enquête IVA

Les sortants des années terminales de lycées généraux, technologiques ou professionnels de l'année scolaire 2010/2011 ont été interrogés sur leur situation sept mois après la fin de leur formation, soit au 1<sup>er</sup> février 2012.

Ainsi, parmi les jeunes présents dans les lycées en 2010/2011, 3 846 d'entre eux étaient en fin de cursus. Sept mois après leur sortie de lycée, 3 338 jeunes ont été interrogés sur leur situation professionnelle au 1<sup>er</sup> février 2012 ; 48% d'entre eux ont répondu à l'enquête (soit 1 603). Parmi ces 1 603 jeunes, **622 poursuivent des études et 981 sont en situation d'insertion**. L'analyse de l'insertion professionnelle (taux d'emploi, taux de chômage...) concernera uniquement ces 981 lycéens sortants.

## Définitions

**Taux d'emploi** : rapport entre effectifs en emploi et l'ensemble des sortants (donc y compris les inactifs).

**Taux d'adéquation emploi/formation** : pour chaque spécialité de formation, part des jeunes « sortant » du lycée/CFA ayant obtenu un emploi dans cette spécialité.

**Niveau V** : formation de second cycle court professionnel (CAP, BEP, BEPA, Mention complémentaire de niveau V).

**Niveau IV** : formation de type Mention complémentaire de niveau IV, brevet professionnel, brevet de technicien, baccalauréat professionnel, baccalauréat technologique.

**Niveau III** : formation en Bac+2.

**Niveaux II et I** : formation de 2<sup>nde</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle universitaire ou diplôme de grande école.

## Enquête Apprentis

### Directeurs de publication

André SIGANOS

(Recteur de l'Académie de Martinique)

Daniel ROBIN

(Président de l'AGEFMA)

### Comité de lecture

André SIGANOS

Philippe REYMOND

(Secrétaire Général de l'Académie de Martinique)

Myriam SAINGRÉ

(Directeur Général de l'AGEFMA)

### Rédactrices en chef

Cynthia HARAL

(Chef du Service Statistique et des Études Prospectives du Rectorat)

Valérie MARLIN-RETOUR

(Directeur Technique de l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation - AGEFMA)

### Rédacteur

Harris BRISTOL

(Chargé d'études - AGEFMA)

## Enquête Lycéens

### Directeur de publication

André SIGANOS

### Comité de lecture

André SIGANOS

Philippe REYMOND

(Secrétaire Général de l'Académie de Martinique)

### Rédactrice en chef

Cynthia HARAL

(Chef du Service Statistique et des Études Prospectives du Rectorat)

### Rédacteur

Bertrand LAZZARI

(Chargé d'études - Rectorat / Service Statistique et des Études Prospectives)

